



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction Départementale des Territoires.

SEPTEMBRE 2017

Service aménagement durable, urbanisme, risques  
Pôle prévention des risques, gestion de crise

# Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations

## Commune de LONGLAVILLE

### aléas PPRi de la Chiers (ouvrage totalement obstrué)

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 11 OCT. 2017  
approuvant le PPRi

Le Préfet

Philippe MAHÉ

échelle : 1/5 000

Conception : DDT54/ADUR/PRPH BRIEY  
Source : BD Parcellaire©IGN - 2013/ SIAC  
/Etude BCEOM - 2007  
P : metier/risques/DONNEES/  
1\_REGLEMENTAIRE/INONDATIONS/  
2017\_09\_PPRi\_LONGLAVILLE/TABLES/  
aleas20171110 Longlaville\_Signe  
aleas.wor

#### Conditions d'utilisation.

\* Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n°95-101 du 02/02/1995).  
\* Elle prend en compte les risques connus à la date d'approbation du PPR

\* Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé.  
Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

#### LEGENDE

Aléas inondation Chiers  
Source: BCEOM - 2007

- Aléas très fort : hauteur d'eau en crue de référence supérieure à 2 mètres
- Aléas fort : hauteur d'eau en crue de référence de 1 à 2 mètres
- Aléas faible à moyen : hauteur d'eau en crue de référence de 0 à 1 mètre

